

Loi pourvoyant à un prêt ne dépassant pas cinq millions de dollars aux commissaires du havre de Vancouver.

Loi concernant la loi des brevets, la loi des droits d'auteurs, la loi des marques de commerce et des dessins de fabriques et la loi des inscriptions aux bois de service.

Loi modifiant la loi de milice.

Loi modifiant la loi taxant les profits d'affaires pour la guerre, 1916.

Loi ayant pour objet de favoriser l'enseignement technique au Canada.

Loi portant modification du tarif des douanes, 1917.

Loi modifiant la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917.

Loi comportant l'autorisation d'inclure certaines terres d'écoles et terres fédérales dans la région d'irrigation de Taber, dans la province de l'Alberta.

Loi modifiant la loi des terres fédérales.

Loi modifiant la loi des sauvages.

Loi concernant certaines nominations au ministère des Postes.

Loi accordant des pensions aux membres ou relativement aux membres des forces canadiennes navales, militaires et d'aviation.

Loi relative au havre de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Loi modifiant la loi à l'effet d'encourager la construction de bassins de radoub, 1910.

Loi modifiant et codifiant la législation concernant la nationalité britannique, la naturalisation et les aubains.

Loi ayant pour objet d'encourager la construction et l'amélioration des grandes routes.

Loi ayant pour objet d'aider les soldats de retour à s'établir sur des terres.

Loi tendant à faire droit à William Wesley Galbraith.

Loi tendant à faire droit à Cecilia Agnes Thomasson Lukis.

Loi tendant à faire droit à Annie Elizabeth Augusta Warke.

Loi tendant à faire droit à Blanche Gray Law.

Loi tendant à faire droit à Burton Mattin.

Loi tendant à faire droit à Flora Burrows.

Loi constituant en corporation la Victory Trust Company.

Loi portant modification de la loi des grains du Canada.

Loi modifiant le Code criminel.

Loi ayant pour objet de codifier et modifier la législation concernant la commission d'amélioration d'Ottawa.

Loi portant modification de la loi des juges.

Loi concernant l'enquête sur les coalitions, monopoles, trusts et mérgers, et leurs répression et l'accaparement des denrées et la majoration du prix des denrées.

Loi ayant pour objet de constituer une commission de commerce pour le Canada.

Loi modifiant la loi des élections fédérales.

Loi pour faire droit à Margaret Berridge Grey.

Loi tendant à statuer sur l'achèvement, après la déclaration de la paix, du travail commencé et la décision définitive des questions pendantes devant le commissaire et le contrôleur du papier et le tribunal du contrôle du papier, ou l'un ou l'autre, à la date de ladite déclaration.

À ces bills, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général sanctionne ces bills.

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit :

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au Gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le bill suivant :

"Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1920."

"A ce bill je prie humblement Votre Excellence de donner sa sanction."

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence dans les termes suivants:—

Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces bills.

Après quoi, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général de clore la "Deuxième Session du Treizième Parlement", par le discours suivant:—

*Honorables messieurs du Sénat:*

*Messieurs de la Chambre des communes:*

La Conférence de la paix à Paris touche au terme de ses travaux qui ont déjà eu pour résultat l'acceptation par l'Allemagne du traité signé à Versailles le 28 juin dernier. Les conditions de la paix ont été présentées aux plénipotentiaires de l'Autriche et sont encore à l'étude, avant d'être soumises aux représentants des autres nations avec lesquelles nous avons été en guerre.

Mes ministres recevront des exemplaires authentiques de ces traités, en temps et lieu, ils seront ensuite présentés aux deux Chambres du Parlement, à une session convoquée spécialement à cette fin.

Le statut des Dominions de l'Empire britannique à la Conférence de la Paix a été dûment reconnu par le rang assigné à leurs représentants aux délibérations. Le premier ministre et autres de mes Conseillers ont pris part à la Conférence de la paix; deux plénipotentiaires canadiens ont signé le Traité de paix avec l'Allemagne; et conformément aux récents développements dans les relations constitutionnelles, les pouvoirs nécessaires à cet effet leur ont été octroyés par Sa Majesté, sur la propositions de mes Conseillers.

Les suites terribles et désastreuses du conflit mondial, durant les cinq dernières années, se manifestent aujourd'hui par le bouleversement des conditions normales et le sentiment d'inquiétude si évident en plusieurs pays.

Bien que notre Dominion n'ait pas entièrement échappé à ces tendances, nous sommes heureux de constater qu'elles sont moins sérieuses ici que dans beaucoup d'autres pays. Espérons que la ratification de la Paix contribuera beaucoup à calmer le malaise actuel et à remettre les nations dans la voie des travaux réguliers et paisibles.

En vue d'éviter toute perturbation industrielle, et pour assurer des relations plus durables et une meilleure entente entre les patrons et les employés, mes Conseillers se proposent de con-